



CH-3003 Berne, KBOB

Berne, le 12 janvier 2018

Adaptation individuelle des modèles de contrats de la KBOB et d'autres documents connexes

Les modèles de contrats de la KBOB visent à augmenter la sécurité juridique dans les appels d'offres et les adjudications des maîtres d'ouvrage publics, à réduire les charges administratives et à simplifier les relations des maîtres d'ouvrages (et de leurs mandataires) avec les entreprises. Ils constituent des outils de travail reconnus dans la pratique et sont approuvés tant par les associations professionnelles du secteur de la construction que par les maîtres d'ouvrages publics.

1. En principe, la KBOB met les modèles de contrats et les dispositions sur les procédures d'adjudication gratuitement à la disposition de tous les intéressés.
2. Les documents mentionnés au point 1 sont toujours à la disposition des utilisateurs dans leur version la plus récente. Ils peuvent être téléchargés sous le lien suivant: www.kbob.admin.ch / Publications / Documents nécessaires pendant toute la durée de la procédure d'appel d'offres / contrats-type. Les documents sont en principe révisés tous les deux ou trois ans, notamment à la suite de changements dans la législation ou de révisions des normes ou des règlements SIA. Les constatations des utilisateurs et des auteurs sont ainsi prises en compte, ce qui garantit l'amélioration continue des documents.
L'actualisation des contrats se fait toujours au 1^{er} janvier, sauf s'il apparaît urgent de procéder aux adaptations sans attendre, par exemple pour corriger des fautes d'orthographe ou pour améliorer la mise en forme ou le confort des utilisateurs.
3. Des versions spécifiques aux utilisateurs de la Confédération, des cantons, des communes et d'autres organismes publics du secteur de la construction peuvent être établies moyennant des adaptations limitées: la structure et les contenus de base des documents ne doivent pas être modifiés, et il n'est pas permis de mettre ces documents à la disposition de tiers (en les débloquant ou en les ouvrant).
4. Des adaptations individuelles sont également possibles en fonction des besoins, par exemple, insertion du logo de l'office et de textes standards ou (si cela est réalisable techniquement) programmation de documents.
5. Les utilisateurs prennent en charge les coûts occasionnés pour l'élaboration initiale des documents, pour leur adaptation périodique ainsi que pour les autres frais de programmation et d'assistance découlant d'une demande particulière. Ces coûts englobent l'évaluation des demandes de modification et leur intégration, les adaptations dues aux corrections et les tests. Ces travaux d'adaptation sont exécutés par l'entreprise qna GmbH, à Schlieren, qui soutient la KBOB dans la conception de ses contrats.

Membres de la KBOB

OFCL, armasuisse, domaine des EPF, OFROU, OFT, DTAP, ACS, UVS

KBOB

Fellerstrasse 21, 3003 Berne
Tél. +41 58 465 50 63, fax +41 58 465 50 09
kbob@bbl.admin.ch
www.kbob.ch